

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 150 (2005)
Heft: 2

Vereinsnachrichten: SOG : Schweizerische Offiziersgesellschaft = SSO : Société suisse des officiers = SSU : Societa svizzera degli ufficiali

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

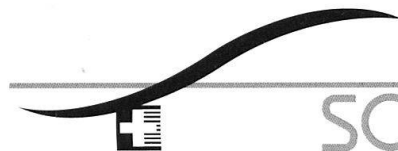
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Rétrospective de l'année 2004

Le 12 mars 2005, lors de l'Assemblée des délégués de la Société suisse des officiers, le Comité central présentera son rapport annuel, dont nous publions quelques extraits en avant-première. Durant l'année écoulée, le Comité central a concentré ses efforts sur les questions touchant à la politique militaire et de sécurité ainsi que sur des réflexions concernant l'avenir de l'ASMZ. En octobre 2004, la SSO a nommé son troisième vice-président, le col EMG Michele Moor. Le Comité central s'est prononcé en faveur de la révision des APG. En mai 2004, il a constitué un Bureau pour la coordination de l'élection présidentielle, qui a élaboré le profil du prochain Président central.

Trois conférences des présidents ont eu lieu en 2004. En outre, les présidents et les membres du Comité central de la SSO se sont aussi rencontrés lors de conférences régionales et d'une conférence des sociétés d'armes. La possibilité de discuter en petits groupes des deux sujets principaux de la politique interne de la SSO, notamment l'avenir de l'ASMZ et la définition du profil du prochain Président central, s'est révélée très positive. Les réflexions du Comité central concernant la planification de l'armée et de ses finances ont été un des sujets de ces rencontres.

Le 27 mars 2004, la SSO a convoqué ses délégués et ses invités en Suisse romande, au Musée de l'horlogerie à la Chaux-de-Fonds dont la porte d'entrée porte l'inscription symbolique, *L'homme et le temps*. Le président central, le col EMG Ulrich Siegrist et le chef de l'Armée, le cdt C Christophe Keckeis, ont souligné dans leurs exposés que l'armée doit aller avec son temps, s'adapter à la situation actuelle et réagir aux changements dans son environnement. Conformément aux statuts, les délégués



ont élu le col EMG Ulrich Siegrist pour une dernière année à la présidence. Le Comité central a pris congé de son vice-président, le brigadier Roberto Fisch, en le remerciant de son fort engagement pendant ces dernières années. Depuis octobre 1999 jusqu'au mois de juin 2000, le brigadier Roberto Fisch a assuré, avec le col EMG Siegfried Albertin, la présidence ad intérim de la SSO.

Groupes de travail

En 2004, les engagements subsidiaires en 2004 ont été très nombreux et déterminants pour le façonnement de l'armée, avec des conséquences sur l'instruc-

tion indispensable aux autres missions. Les erreurs commises les années précédentes devaient également être corrigées. Un groupe de travail ad hoc s'est occupé de ces problèmes, qui en est arrivé à la conclusion que la garde des ambassades fait part du cahier de prestations de l'armée. Il a élaboré un catalogue de revendications pour les points importants à réaliser à ce sujet. Le groupe de travail «Economie et personnel de milice» a pour but d'influencer les chefs d'entreprises au sujet du service militaire de leur personnel. Pour que le système de milice soit possible, il faut que sa base soit solide. Un groupe de travail «Service militaire obligatoire»



SOG
SCHWEIZERISCHE OFFIZIERGESELLSCHAFT

SSO
SOCIÉTÉ SUISSE DES OFFICIERS

SSU
SOCIETÀ SVIZZERA DEGLI UFFICIALI

analysera différents modèles de service, prenant toujours en considération les intérêts de l'armée. Un nouveau concept pour le recrutement de nouveaux membres lors des stages centraux pour la formation des officiers a été élaboré par un groupe de travail. Un dépliant en allemand, en français et en italien informe les aspirants sur les nombreuses raisons d'une adhésion à une société d'officiers et sur les activités programmées.

Séminaires

Lors du séminaire du 6 mars 2004 à Aarau, consacré à la planification de l'armée et de ses finances, les présidents des sections, les membres des groupes de travail et le Comité central ont traité de manière très approfondie les missions de l'armée et les problèmes liés à l'instruction. Par sa décision du 24 mars 2004, le Conseil fédéral a assigné à l'armée davantage de tâches pour la sécurité intérieure, en mettant l'accent sur les engagements plutôt que sur l'instruction. Déjà avant cette date, la SSO avait exigé que les planificateurs élaborent des variantes, en mettant clairement en évidence les tâches que l'armée doit remplir avec les moyens disponibles. Elle a exigé aussi que le profil des prestations soit défini par le Conseil fédéral.

Le séminaire pour jeunes officiers consacré à la *Formation civile et militaire des cadres – un investissement pour tous*, a suscité l'intérêt d'une quarantaine de jeunes officiers réunis

au Centre d'instruction de l'armée à Lucerne. Ils ont suivi les exposés du brigadier de milice Bruno Staffelbach, professeur de microéconomie, du Finlandais Matti Paasila, CEO de la Sarna SA, de Edi Engelberger jun., représentant d'une entreprise industrielle, et du div Ulrich Zwygart, commandant de la Formation supérieure des cadres de l'armée. Au cours des ateliers, les jeunes officiers ont eu la possibilité de présenter leurs réflexions et leurs remarques. La position des officiers de milice dans le monde de l'économie dépend de la compatibilité de la société avec le principe de milice. C'est un point qui préoccupera encore longtemps la SSO.

La conviction que, une fois libérés de leurs obligations militaires, les officiers de milice devraient continuer à recevoir des informations de première main sur l'armée et son évolution a été le thème de «Chance Milice», un forum d'officiers de milice. Le premier séminaire organisé par ce forum a eu lieu le 23 octobre 2004 au Centre de l'instruction de l'armée à Lucerne. Le programme du séminaire a été élaboré en collaboration avec la SSO, la Société des officiers de Lucerne et le commandement des Ecoles centrales.

Relations internationales

La SSO a participé aux congrès et aux séminaires de la Confédération interalliée des

officiers de réserve (CIOR), aux séances des officiers-médecins de réserve et aux rencontres organisées par l'Initiative Gaming. Pour la Suisse, il est très important de s'informer sur les autres armées; seules des informations multiples et différenciées permettent une appréciation réaliste de la situation actuelle.

Politique de sécurité et militaire

Ce n'est pas l'armée mais le Parlement qui doit définir la marche à suivre par rapport à la situation actuelle et aux moyens financiers disponibles. Les organes de direction de la SSO se sont constamment occupés de ce problème durant l'année écoulée. Sur la base de leur appréciation des risques, ils sont parvenus à la conclusion que la transformation d'une armée de défense en une armée polyvalente pour la prévention, la protection et la sécurité est absolument nécessaire. Au début du mois de septembre, le Comité central de la SSO a soumis au Conseil fédéral ses thèses sur la réalisation du Plan directeur XXI, sous le titre *Notre armée a besoin d'un profil clair*, et les a aussi publiées sur Internet (www.sog.ch).

Nous ne devons pas oublier que le travail de la SSO et de toutes les sociétés d'officiers ne serait pas possible sans l'engagement bénévole d'un grand nombre de camarades. Nous leur adressons nos plus vifs remerciements.



Assemblée des délégués de la SSO

Samedi 12 mars 2005, 09 h 30 - 15 h - Aarau Salle du Grand Conseil

PROGRAMME

- Dès 8 h 50: Distribution des cartes de vote
Café d'accueil offert par la ville d'Aarau, Fanfare ER 16-3
- 9 h 30:
1. Ouverture par le président central, le col EMG Ulrich Siegrist
 2. Message d'accueil de Marcel Guignard, maire d'Aarau
 3. Problèmes actuels de l'armée
 - 3.1. La planification de l'armée du point de vue des cantons
conseiller d'Etat Ernst Hasler, directeur militaire du Canton d'Argovie,
président de la Conférence des directeurs militaires et de la protection
civile
 - 3.2. Tour d'horizon après un an avec la nouvelle armée,
cdt C Christophe Keckeis, chef de l'Armée
 4. Gestion des crises à l'échelon de la Confédération,
prof Laurent F. Carrel
- Pause
- Partie statutaire**
1. Election des scrutateurs
 2. Procès-verbal de l'AD du 27 mars 2004
 3. SSO Rapport annuel 2004
 4. SSO Comptes de l'exercice 2004
 5. SSO Rapport des vérificateurs des comptes 2004; décharge
 6. Elections:
 - a) Président central
 - b) Membres du Comité central
 - c) Vérificateur des comptes
 - d) Président du CA de l'ASMZ
 - e) Prise de congé des membres du Comité central
 7. SSO Budget 2005
Fixation des cotisations (inchangées)
 8. ASMZ
 - 8.1. Rapport annuel 2004
 - 8.2. Comptes de l'exercice 2004
 - 8.3. Rapport du vérificateur des comptes 2004; décharge
 - 8.4. Prix de l'abonnement: proposition d'augmentation
 9. Varia
- 13 heures: Apéritif offert par le Canton d'Argovie
- 13 h 30 Repas au restaurant Rathausgarten (pour les inscrits)
- 15 heures: Clôture de la réunion